

Modalités d'inscription

Stages d'Autodéfense Féministe

Deux jours

Tarifs

La gestion associative d'Impact est assurée de manière bénévole par les membres actives et membres du Conseil d'Administration. Pour organiser un stage à inscription libre nos dépenses concernent l'indemnisation de l'organisation logistique et de l'animation ; ainsi que la location de salle, le matériel et le défraiement (transports, hébergement, repas) des formatrices.

La participation financière ne doit pas être un frein pour participer à un stage, pour cela :

- Nous proposons une grille de tarifs indicative en fonction des revenus mensuels de chaque personne. Nous ne demandons pas de justificatifs, c'est vous qui décidez de votre contribution. Les ressources (capital financier, foncier...) et la situation familiale sont aussi des facteurs importants à prendre en compte pour vous situer sur la grille tarifaire.
- Nous gardons deux places à 20 euros par stage pour les personnes sans revenus ou avec très peu de revenus : si ce tarif proposé est trop élevé, contactez-nous sans hésiter !

Gamme de revenus par personne et par mois	Tarifs indicatifs proposés	
moins de 800€	À partir de 40€	Tarif solidaire
de 800 à 1400 €	À partir de 100 €	Tarif réduit
de 1400 à 2200 €	À partir de 200 €	Tarif prix coûtant C'est le coût moyen de revient d'un stage par participante pour l'association
plus de 2200 €	À partir de 300 €	Tarif de soutien Permet la participation de personnes aux tarifs solidaire et tarif réduit

Validation de l'inscription

Pour valider votre inscription il faut nous faire parvenir un **acompte de 20 € via un lien HelloAsso** que nous vous enverrons par mail : asso.impact@poivron.org, au plus tard 15 jours avant le début du stage.

Votre inscription est validée à réception de l'acompte de 20 €.

Adhésion

L'adhésion à l'association Impact est nécessaire pour participer à nos activités. L'adhésion se fait sur place pendant le stage, le montant est libre à partir de 1 €.

Païement

Le reste du paiement se fera sur place le 1er jour du stage, en espèce ou par chèque ; le chèque est libellé à l'ordre de l'association Impact

Conditions d'annulation

- Si vous ne pouvez finalement pas participer : prévenez nous dès que possible. Si vous annulez plus de 15 jours avant le stage l'acompte vous sera rendu. Si vous annulez dans les 15 jours précédents le stage l'acompte sera encaissé.
- Si l'annulation vient de notre part , l'acompte versé vous sera remboursé.